

VAINCRE le chômage

VAINCRE LE CHÔMAGE, LA LETTRE N°116, JUIN 2020

Repères

P.3

LE CHÔMAGE PARTIEL

Parole de chômeur

P.4

MALADE ET CHÔMEUR

Partenaires

P.6

LEUR DONNER LA PAROLE

Et maintenant, le monde d'après



L'Edito

« Alors que tout s'est arrêté, d'autres possibles se sont révélés ». Etienne Grieu nous fait rêver alors que, précise Dominique Quinio, « aujourd'hui c'est la situation économique et sociale qui préoccupe le plus les Français ». Parmi les chômeurs qui vont grossir les rangs de Pôle emploi, certains sauront rebondir, retrouver une situation professionnelle perenne ; d'autres n'y arriveront pas, parce qu'ils n'ont plus le courage de changer de métier, parce qu'ils campaient, isolés, sur les bas-côtés de la société.

Et si nous mettions notre énergie à leur offrir ces mots de bienveillance, de respect et d'écoute qui redonnent du courage et de la confiance, à eux qui en ont tant besoin. Des collectifs existent qui ne demandent qu'à être renforcés, des communautés chrétiennes créent des réseaux d'accompagnement de chômeurs.

En ce temps de pandémie, nous avons rencontré divers collectifs. Avec eux nous voulons rappeler ces trois objectifs qui font notre identité : faire entendre la voix des chercheurs d'emploi que nous connaissons, aider à mobiliser les ressources spirituelles indispensables au regard de la crise actuelle, réaffirmer combien il est incontournable de les accompagner vers un travail digne et décent. Leur dignité, c'est aussi la nôtre.

Crédit photo : Gérard Marle

Paul Israël

Point de vue d'expert

LEÇONS D'UNE CRISE EN ZONE D'INCERTITUDES

Dominique Quinio fut directrice du journal **La Croix** ; aujourd'hui présidente des **SEMAINES SOCIALES DE FRANCE** et membre du **COMITÉ CONSULTATIF NATIONAL D'ÉTHIQUE**.

VLC : On nous a dit et redit que la crise était inédite.

Dominique Quinio : Elle le fut sur le plan sanitaire sans doute et en raison des moyens exceptionnels de confinement qui ont été pris en France, comme dans de nombreux pays. Mais n'étaient pas inédites les fractures sociales que la pandémie a mises crûment en lumière.

Les inégalités en matière de logement, d'environnement éducatif, de travail étaient évidentes. Le confinement en a révélé les conséquences. Comment vivre 24h sur 24 dans un petit appartement surpeuplé ? Comment garder le contact avec l'école à distance quand on n'y est pas à l'aise déjà, que l'on n'a pas l'équipement informatique nécessaire, que les parents se sentent en difficulté pour accompagner leurs enfants ? Entre les personnes pouvant télétravailler et ceux contraints de prendre les transports en commun, parce qu'ils exercent ces métiers « utiles », la sécurité sanitaire n'était pas la même.

Et pour ceux qui, même en chômage partiel, perdaient une part de leurs revenus, les mois furent difficiles, et pour certaines familles dont les enfants ne mangeaient plus à la cantine, la question de l'alimentation est devenue cruciale. Personne ne peut non plus paraître découvrir les conditions de travail en Ehpad quand depuis des années les personnels dénoncent leur souffrance, leur faible reconnaissance salariale. De la même façon, les fragilités de l'hôpital public ne datent pas de l'arrivée du Covid 19 sur notre territoire.

VLC : Aujourd'hui, c'est la situation économique et sociale qui préoccupe les Français, plus que le coronavirus, désormais.

DQ : Selon une enquête Ifop pour le cabinet de conseil No Co, elle apparaît comme la plus grande menace pour 79% des personnes interrogées. Le chômage, notamment, s'est considérablement accru. Il y a eu le non renouvellement de missions d'intérim, de contrats courts, une baisse des embauches en CDD, selon les explications du ministère du travail. Pour le seul mois de mars, le nombre de chômeurs sans aucune activité (catégorie A) a augmenté de plus de 7%, une hausse sans précédent depuis 1996. Sont particulièrement touchés les moins de 25 ans.

Les aides de l'Etat sous la forme du chômage partiel sont supprimées dans beaucoup de secteurs. On voit que les syndicats se mobilisent sur le terrain de l'emploi, notamment en appelant à ce que la réforme sur l'indemnisation du chômage soit suspendue. Même s'il n'est pas question pour eux de sacrifier la santé des salariés ou du public, on voit qu'ils



Dominique Quinio - Crédit photo : José Dhers

arbitrent aujourd'hui entre le risque sanitaire et le risque social (ainsi ont-ils accueilli favorablement l'annonce autorisant la SNCF à vendre toutes les places de ses trains).

VLC : On voudrait donner raison à ceux qui rêvent que demain soit différent d'hier.

DQ : Mais l'on peut redouter que l'« écroulement » économique amène les décideurs économiques et politiques à renoncer à certaines exigences sociales ou environnementales pour faire repartir la machine plus vite. Et quelle sera l'attitude des consommateurs ? Seront-ils prêts par exemple à payer plus cher certains produits, parce qu'ils seront fabriqués en France. Se tourneront-ils vers les achats en ligne, au détriment des commerces de proximité ?

VLC : Le Pape François appelle à une année « Laudato si »

DQ : Il apparaît clairement que la crise que nous vivons nous a appris – ou réappris – quelques fondamentaux auxquels nous référer.

- Notre interdépendance : « tout est lié ». L'épidémie s'est moquée des frontières et l'impact économique affecte tous les pays touchés. On a vu combien la délocalisation de certaines productions pouvait être lourde de conséquences (masques, médicaments) quand vient l'urgence. Et on a compris que le non respect de l'environnement pouvait contribuer à l'irruption de nouveaux virus.

- Nos faiblesses : « tout est fragile ». Nous qui nous croyons puissants, capables de tout maîtriser, y compris sur le plan scientifique, devons naviguer dans une impressionnante zone d'incertitudes qui doit nous enseigner l'humilité.

- Nous ne possédons rien : « tout est donné ». Il est donc urgent de s'occuper de ceux qui n'ont rien ou trop peu, les sans emploi, les sans domicile, les personnes handicapées ou très âgées. Ce que l'on propose et organise avec et pour ces personnes-là, au bout du compte, profite au plus grand nombre.

A condition que ceux qui ont beaucoup, voire beaucoup trop, se souviennent des principes que nous enseigne la pensée sociale chrétienne : la destination universelle des biens et l'attention privilégiée aux plus pauvres.

Repères

LE CHÔMAGE PARTIEL POUR LUTTER CONTRE LA CRISE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Lors de la crise financière de 2008, en Allemagne, la mise en place d'un chômage partiel massif et d'accords sectoriels de réduction du temps de travail entre partenaires sociaux ont joué un rôle central dans l'amortissement du choc sur le marché du travail. A l'inverse la politique de l'emploi en France a été très modeste. La réglementation du chômage partiel est restée très restrictive et seulement 1% des salariés en ont bénéficié et la décrue du chômage a été très longue et incertaine.

La réglementation actuelle

La loi d'urgence sanitaire du 23 mars 2020 tire les leçons du passé en étendant et accroissant très fortement le nombre de bénéficiaires du chômage partiel, de manière temporaire, jusqu'à la fin de l'année 2020. La demande de recours au chômage partiel est toujours faite par l'employeur auprès de l'administration du travail. Les salariés qui peuvent en bénéficier sont ceux dont les entreprises sont fermées à la suite de décisions gouvernementales (centres commerciaux, restaurants), en raison de ruptures d'approvisionnement, ou qui ne peuvent assurer la sécurité sanitaire de leurs salariés (impossibilité d'avoir recours au télétravail). Sont également concernés les salariés dont l'état de santé est vulnérable ou dont les enfants ne peuvent être accueillis à l'école ou dans des crèches. Pendant qu'ils sont en chômage partiel, les salariés perçoivent 84% de leur salaire net dans la limite de 4,5 smic. Ceux qui sont au salaire minimum touchent l'intégralité de leur rémunération. Les versements sont effectués par les entreprises qui sont remboursées à 100% jusqu'au 1er juin. A partir du 1er juin, elles ne sont plus remboursées qu'à 85%, sauf dans la restauration et le tourisme où elles continueront à être indemnisées à 100%. En avril, au moment du confinement maximal, 8,6 millions de salariés étaient en chômage partiel (40% des salariés du privé).

Les effets positifs

Du côté des entreprises, le recours au chômage partiel évite d'avoir recours aux licenciements, voire à la cessation de l'exploitation. Il permet de maintenir les capacités de production et les compétences des salariés en l'état, en vue d'une reprise rapide de l'activité. Les salariés, quant à eux, peuvent échapper au chômage et à la perte de compétence, de capital humain et de lien social qui l'accompagnent. De plus, dans la mesure où leur pouvoir d'achat est préservé, ceci a un effet très positif sur leur demande de biens et services qui s'adresse à l'ensemble des entreprises (effet keynésien).

Les inconvénients et les risques

Le chômage partiel est bien adapté à une crise de courte durée. Il permet aux entreprises et aux salariés en chômage partiel de « tenir » en attendant la reprise d'activité. En revanche, il perd sa raison d'être si la crise dépasse quelques mois, ne serait-ce qu'en raison de son coût.

En effet, au moment du vote de la loi du 23 mars, le coût du dispositif a été évalué à 24 milliards d'euros (pour mars, avril et mai). Depuis, des évaluations officieuses estiment que ce coût sera supérieur à 50 milliards pour l'année 2020. Ce coût est pris en charge à concurrence d'un tiers par l'assurance chômage (UNEDIC) et de deux tiers par l'Etat. Le déficit de l'UNEDIC va donc être très élevé pour 2020 en raison du chômage partiel, de la montée des licenciements et de la baisse des cotisations (liées à la baisse de l'activité générale).

Les autres composantes de la protection sociale (notamment l'assurance-maladie) vont aussi enregistrer de forts déficits. Ils risquent de peser lourd sur la politique sociale à venir.

Malgré tout le chômage partiel n'est d'aucun secours pour les plus précaires, les intérimaires, et les travailleurs non déclarés. Enfin, des fraudes peuvent avoir lieu lorsque des entreprises déclarent leurs salariés en chômage partiel et qu'elles continuent à les faire travailler, ce qui est difficile à détecter lorsque les travailleurs concernés font du télétravail. Les dispositions exceptionnellement favorables au chômage partiel doivent être soigneusement programmées et supprimées au rythme de la reprise économique.

Dominique Redor



le vrai du faux

Est-il vrai que le dispositif de chômage partiel en France est le plus élevé d'Europe ?

Dominique Redor : Oui, la loi du 23 mars 2020 instaure en France un régime exceptionnel de chômage partiel qui est le plus développé d'Europe. On considère qu'au cours de l'année 2020, 12 millions de personnes seront passées à un moment ou à un autre par une période de chômage partiel contre 10 en Allemagne, 8,5 en Italie, et 7,5 au Royaume-Uni. Le système français est aussi le plus généreux puisqu'il couvre 84% du salaire net, contre 80% en Allemagne et au Royaume-Uni. Les Etats-Unis ont fait un autre choix. Le chômage partiel y est pratiquement inconnu, de ce fait le taux de chômage atteint 15% pour 23 millions de chômeurs fin avril 2020, un niveau inconnu depuis les années 1930. Ils ont fait le choix d'allouer une allocation unique à tous les Américains, chômeurs ou non chômeurs. Ils parient que le marché du travail est suffisamment flexible pour que la reprise économique provoque des embauches en masse.

Parole de chômeur

MALADE ET CHÔMEUR

70 % DE CHÔMAGE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (RDC)

PIERRE SIMON Y A ACQUIS UN DIPLÔME D'INGÉNIEUR ET 23 ANS D'EXPÉRIENCE. AUJOURD'HUI EN FRANCE POUR RAISONS MÉDICALES, VA-T-IL RESTER SUR NOTRE SOL OU RETOURNER DANS SON PAYS ?

En 2016, originaire de RDC, je viens passer 2 semaines de congés à Paris avec ma femme pour visiter famille et amis. Victime d'un malaise en Belgique, je suis dans un premier temps rassuré par le cardiologue mais la veille de notre retour un infarctus du myocarde m'immobilise à l'hôpital où l'on me pose deux stents. Je tombe alors dans l'illégalité, cependant mon état de santé va m'y faire échapper. En revanche ma femme n'obtient pas de permis de séjour et se trouve encore actuellement dans cette situation.

Je ne voulais pas rester ici mais les soins en décident autrement jusqu'à une dernière hospitalisation en mai 2018.

En attendant de recouvrer ma santé, il me faut trouver du travail.

Je n'ai pu faire reconnaître mon diplôme en France en temps voulu. Je m'inscris à Pôle emploi où je reçois de bons conseils. Je suis tenté par un projet en cyber-sécurité qui se heurte malheureusement à un investissement, notamment financier, de 12 mois au CNAM. Ingénieur confirmé, j'espère trouver au moins un poste de technicien. Je suis à l'AFPA une formation de 3 jours à l'Habilitation électrique. Les propositions existent mais ne peuvent aboutir faute de permis de conduire (délivré en RDC mais volé dans une gare parisienne). Essonne Mobilités pourrait m'aider à en refaire l'acquisition mais la pandémie du Covid 19 entraîne l'annulation des formations. Depuis octobre 2019 je travaille à temps partiel comme surveillant de cantine au lycée Saint Léon à Corbeil-Essonnes. Ma rémunération de 300 euros pour 2h et 1/2 par jour pendant 5 jours est ma seule ressource. J'ai 60 ans, une retraite en RDC ne pourrait m'être accordée qu'à partir de 65 à 68 ans. Après avoir dormi à l'accueil de nuit de la Croix-Rouge que je devais quitter à 5 heures du matin, je suis en sous-location à Saint Ouen l'Aumône au nord-ouest de Paris. Mon emploi du temps est difficile. Tout en étant soutenu par Jean-Paul du réseau d'accompagnement des chercheurs d'emploi du secteur pastoral de Corbeil, j'essaie sur Internet d'approfondir mes connaissances dans mon domaine.

Je connais les immenses besoins de mon pays. Comme beaucoup de pays d'Afrique, la RDC est théoriquement indépendante mais les choses n'ont pas changé. La plupart des



Simon et Michel Bodin -

français ne se rendent pas compte de la réalité : l'héritage de la colonisation, les contrats avec la France, la Belgique ou les Etats-Unis, les jeux d'influence menés de l'étranger pour les élections, la corruption et les écarts considérables de revenus entre les gouvernants et les gouvernés. Par ailleurs certains ici m'accueillent avec leur cœur mais peu sont comme ça. Avec 70% de chômage, le travail est une denrée rare en RDC.

Je souhaite retourner chez moi et apporter ma pierre à l'édifice,

en développant les infrastructures afin que tout soit transformé sur place. Il y a un début d'installation de l'Etat de droit dans mon pays et tous les espoirs sont permis avec une justice équitable pour tous et la fin de la caste des intouchables qui étaient au-dessus de la Loi fondamentale. Il y a encore beaucoup de pesanteur mais avec la volonté, tout ira bien. La réouverture de certains dossiers qui étaient tabous, la lutte contre la corruption, les détournements des deniers publics etc., marquent le début d'une nouvelle ère. La justice élève une nation.

Propos recueillis par Michel Bodin et Paul Israël



Crédit photo : Paul Israël

ADRIANA DELHEMME, ORIGinaire DU COSTA-RICA, EST MARIÉE À UN FRANÇAIS.

Depuis 5 ans, nous sommes installés à Paris dans le 15^{ème} arrondissement.

Titulaire d'un master en comptabilité obtenu dans mon pays d'origine, je souhaite trouver un emploi d'auditrice « en comptabilité, gestion, finances » dans un cabinet spécialisé d'expertise comptable.

J'ai dû évidemment, avant de me lancer sur le marché du travail, apprendre le Français, ne le parlant pas du tout à mon arrivée. J'ai suivi cette formation à l'Alliance française.

Après ce premier temps de formation, je me suis inscrite à Pôle emploi. Par ailleurs, je suis maintenant accompagnée dans ma recherche par un bénévole de l'association Visemploi. Il m'a orientée vers la recherche d'un emploi en alternance.

Pôle emploi m'a ainsi permis d'avoir tout renseignement sur cette filière et m'a orientée en même temps vers une formation sur un ou deux ans à l'Ecole Supérieure de Gestion et Finances.

J'ai retrouvé confiance en moi.

Dès mon inscription terminée dans cette école, je vais pouvoir prendre contact avec le cabinet spécialisé que j'ai déjà repéré pour lui proposer mes services en alternance.

Grâce à l'accompagnement d'un bénévole, membre de Visemploi, si le stress m'habite toujours, j'ai retrouvé confiance en moi. Je suis très motivée et j'ai un « super-moral ».

Propos recueillis par Paul de La Viguerie

CLAIRE, 25 ANS, D'ORIGINE ASIATIQUE, A APPRIS PAR INTERNET L'EXISTENCE DE L'ASSOCIATION SNC.

Je n'ai pas encore vu mes deux accompagnateurs, pandémie oblige. Alors, on a commencé à parler par téléphone. C'est assez curieux de parler de soi par téléphone ; nous l'avons fait.

Le monde du travail me fait peur.

Les études me protègent du monde du travail qui me fait peur. Cette peur qui m'a rendue malade, je dois faire avec depuis dix ans déjà ; elle est peut-être celle de ma famille qui a dû fuir la guerre et je ne me suis pas relevée encore de la mort de mon père.

J'ai un master de langues étrangères appliquées, mais j'ai du mal à bâtir un projet professionnel. J'ai travaillé ici ou là, pas longtemps. Il me faut commencer.

Surtout avoir confiance en moi.

Propos recueillis par Gérard Marle

L'éclairage de

QUESTION À FRANÇOIS BERRUER *

Le Secours catholique, le Pacte du pouvoir de vivre, Alerta et la Consultation pour la réforme de l'assurance chômage coordonnée par Solidarités Nouvelles face au Chômage, ont obtenu le report de la réforme de l'assurance chômage.

C'est la Ministre du travail qui en a proposé le report. Nous, nous demandons l'annulation de cette réforme, dont la mise en œuvre est en cours depuis le 1er novembre 2019, très négative pour les personnes les plus précaires.

Une étude de l'UNEDIC portant sur la période de novembre 2019 à février 2020 montre que les personnes en contrat de travail précaires sont fortement impactées « Sur la période, on observe 20 000 rejets d'ouverture de droit par mois pour cause d'affiliation insuffisante (12 000 avec une affiliation entre 4 et 6 mois et 8 000 avec une affiliation entre 1 et 4 mois correspondant aux anciennes conditions de rechargements). Ils concernent des demandeurs d'emploi qui auraient pu ouvrir un droit en convention 2017 avec cette même affiliation. ».

* François Berruer est chargé de projets Action et Plaidoyer "Emploi" au Secours catholique

Place des partenaires

LEUR DONNER LA PAROLE

FRANÇOIS SOULAGE, ÉCONOMISTE EST L'UN DES PÈRES DU RENOUVEAU DE L'ÉCONOMIE SOCIALE EN FRANCE. IL A ÉTÉ PRÉSIDENT DU SECOURS CATHOLIQUE DE 2008 À 2014, IL FUT PRÉSIDENT DU CCSC À PARTIR DE 2000 ET D'ALERTE À PARTIR DE 2015.

La crise sanitaire que nous vivons, et qui est loin d'être terminée car elle se transforme peu à peu en crise sociale, a révélé beaucoup d'inégalités dans notre société. Si beaucoup de belles paroles ont été prononcées en ce sens, il n'est pas du tout certain que notre société ait réellement pris conscience de la situation dans laquelle se trouvent nos contemporains qui sont ou vont être privés d'emploi.

Nous avons entendu beaucoup de témoignages de scientifiques, de politiques, d'élus locaux, de responsables d'entreprises, de syndicalistes, mais pratiquement pas de paroles de ceux qui sont le plus exposés aux conséquences de la crise : les chômeurs eux-mêmes. C'est pourquoi le Comité Chrétien de Solidarité avec les Chômeurs veut redonner toute sa place à la parole de ceux qui n'ont jamais la parole : les chercheurs d'emploi.

Pour ce faire, le CCSC va travailler avec toutes les associations qui partagent avec lui le souci de la parole des plus éloignés de l'emploi (ATD, JOC, MNCP, parmi d'autres) mais aussi avec les organisations syndicales qui, avec la plateforme « Expressions » ont déjà engagé ce travail.

Ce travail se fera en plusieurs temps.



Crédit photo : Gérard Marle

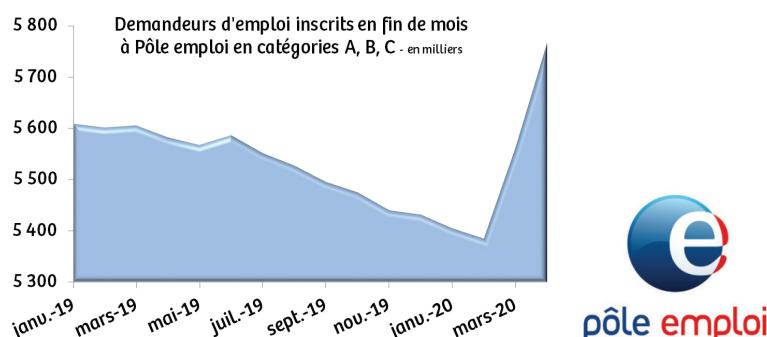
- D'abord s'appuyer sur des témoignages des difficultés rencontrées par des chômeurs. Ce sont ces témoignages et ces paroles qui appuieront les propositions. Ils montreront les difficultés d'être écouté pour trouver un accompagnement social adapté, obtenir un travail, même précaire.
- Ensuite mettre en avant des exemples qui démontrent la nécessité de développer l'accompagnement, au moment où le gouvernement travaille à la création d'un service public de l'insertion, sans laisser la place à la parole des intéressés.
- Enfin, avec les acteurs déjà engagés, démontrer par le parcours des personnes, le succès rencontré par les expérimentations comme Territoires Zéro Chômeur, Convergences, ou Première heure. Ces succès qui s'ajoutent au travail mené depuis longtemps par les ateliers et chantiers d'insertion ou les entreprises d'insertion.

Actualité du chômage

+ 22,6%, SOIT 843 000 CHÔMEURS DE PLUS EN AVRIL

Selon les chiffres d'avril 2020, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A en France est au plus haut niveau jamais atteint depuis 1996 et enregistre sa plus forte hausse, soit 22,6%.

Le nombre de demandeurs d'emploi en activité réduite (catégories B, C) diminue fortement (-633 600, soit -29,9 %). Ainsi, trois quarts de la hausse du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A observée ce mois-ci est alimentée par des personnes inscrites en catégories B et C en mars et, au total, l'effectif des catégories A, B, C s'accroît de 209 300 au mois d'avril (soit 3,6 %).



REPORT DE LA RÉFORME

La réforme de l'assurance-chômage peut attendre. Lundi 16 mars, la ministre du travail, Muriel Pénicaud, a annoncé le report de l'application des règles sur l'indemnisation des demandeurs d'emploi, qui devaient entrer en vigueur le 1er avril : elles sont décalées au 1er septembre.

Ces dispositions étant susceptibles de faire baisser l'allocation versée à certaines des personnes privées de travail, l'exécutif a jugé préférable de les remettre à plus tard.



Un point de vue, une voix

QU'AVONS-NOUS APPRIS DU CONFINEMENT ?

ÉTIENNE GRIEU EST JÉSUITE, IL ENSEIGNE AU CENTRE SÈVRES, FACULTÉS JÉSUITES DE PARIS, DONT IL EST LE PRÉSIDENT DEPUIS 2017.

De la crise du Covid-19, je retiens que nous sommes capables d'arrêter pratiquement toute la machine économique du monde, et cela, pour sauver des personnes qui, pour la plupart, ne comptent pas parmi ceux qui font tourner cette machine. Il y a ici quelque chose d'étonnant. On se croyait totalement accros à la consommation et à l'économie, mais c'est la démonstration, grandeur nature, que ce n'est pas tout à fait vrai. Certaines conditions peuvent amener d'autres priorités à prendre le dessus. Bien sûr il ne faudrait pas exagérer ce trait, car bien vite on a aussi entendu des voix pour dire : « Qu'importe si quelques milliers de personnes âgées meurent ? Ce qu'il faut faire, c'est faire redémarrer les usines ! » Mais en général, elles n'ont pas eu le dessus.

Quel est le ressort qui a permis de mettre toute l'économie en stand-by ? Là aussi, n'idéalisons pas trop : probablement est à l'œuvre la peur de la maladie ou encore le souci de ne pas déplaire à une opinion publique qui n'accepterait pas que nos parents ou grands-parents soient passés par pertes et profits. En tout cas, c'est la démonstration que nous sommes prêts à beaucoup pour prendre soin des plus vulnérables. Nous sommes prêts à orienter autrement nos forces et nos efforts, pour peu que nous ayons en face de nous un défi clair à relever, impossible à ignorer. Voilà une bonne nouvelle. Nous



Force et fragilité - Crédit photo : Gérard Marle

redécouvrions de quoi nous sommes capables.

Pourrions-nous reproduire cette attitude face à d'autres périls ou pour prendre soin de personnes en proie à d'autres formes de vulnérabilités ? Là est la question. Pouvons-nous faire de même face à la catastrophe écologique qui s'annonce ? Ou pour venir en aide à des populations étrangères ? Pas sûr. Que nous manque-t-il pour cela ? Une situation d'urgence ? Une menace très précise et palpable, qui nous touche directement ? Mais tout cela n'est-il pas précisément déjà là ?

Ces quelques semaines où tout s'est arrêté pourraient devenir à l'avenir comme le symbole de ce qui est à notre portée pour peu que nous le décidions ensemble. Alors que tout s'est arrêté, d'autres possibles se sont révélés.

Cela, je crois que nous ne sommes pas prêts de l'oublier.

La boîte à outils

LE SECOURS CATHOLIQUE PENDANT LE CONFINEMENT

Une aide exceptionnelle sous forme de chèques-services a été organisée par le Secours catholique pour pallier l'absence des maraudes et des distributions de colis alimentaires du fait des restrictions sécuritaires.

Cette action a permis, par exemple, la distribution de chèques-services aux sans-abris dans les rues de Bordeaux. 68 délégations sur 73 ont utilisé ce nouveau dispositif avec un total de plus de 77798 carnets d'une valeur de 50 euros distribués.

Une lettre de Véronique Fayet, la présidente du Secours catholique, envoyée au Premier ministre le 17 mars,

a participé à l'obtention de la continuité des droits sociaux pendant la durée de cette crise sanitaire. Il s'agit du RSA, des APL ou de la prime d'activité.

Une pétition en ligne a permis, entre autres, le versement d'une prime de 250€ par personne et par mois durant la fermeture des cantines scolaires.

Avec d'autres associations il a demandé des mesures utiles et nécessaires pendant la crise sanitaire, par exemple l'abandon de la réforme de l'assurance chômage.



Maylis Dugast,
stagiaire au Département Emploi
Economie solidaire du
Secours catholique

LE 9.3 ET LES LYCÉENS

Grâce à un partenariat avec BNP Paribas, le Conseil départemental de la Seine Saint Denis a commencé à distribuer 800 ordinateurs à des collégiens et lycéens dépourvus d'équipement informatique et donc pénalisés à l'heure de la continuité pédagogique.

Le 20 mai, 300 de ces ordinateurs ont été distribués à des adolescents de la protection de l'enfance, alors que les collèges et lycées étaient toujours fermés, une manière de réduire la fracture numérique.



La vie associative

SUR MON CARNET

Dans l'inédit du confinement j'y ai noté les généreux de la première ligne, les petits métiers sortis de l'ombre, les précipités - amoureux du droit de retrait, les clivages politiques immuables, les rendez-vous impossibles pour quelques amis morts, le repas de Pessah, la fête de Pâques, la rupture du jeûne ; j'ai lu Piketty et l'amour de l'argent et les inégalités justifiées toujours, j'ai vu les propositions des associations et les concertations non vaines entre partenaires sociaux pour les apprentis, les chômeurs partiel et de longue durée. J'ai audio-conférencé comme tant d'associatifs, j'ai mailé et textoisé, j'ai fait comme tout le monde ou presque.

D'un ami d'ATD Quart Monde, j'ai noté ce texte du père Joseph Wresinski, du 29 mai 1985 à Genève. Extraits :

« Toutes les mains sont utiles pour transformer la terre. Nous, les jeunes, malgré nos différences d'ethnies, de cultures, de croyances et de classes, nous avons une identité commune, nous sommes la jeunesse. Beaucoup de gens parlent de nos problèmes, croient que nous sommes un problème. Ce n'est pas vrai, et ce n'est pas ainsi que nous nous voyons nous-mêmes. Beaucoup de nous avons connu la grande pauvreté dès l'enfance.

Pourtant, nous sommes témoins que le monde peut bien marcher si nous sommes des amis les uns pour les autres. Nous croyons que la fraternité nous rend libres, que ceux qui luttent pour la justice et la vérité peuvent convaincre, que l'humanité porte une force de changement insoupçonnée. Nous savons que la terre peut faire vivre dans la dignité toutes les familles. Même si nos mains, nos intelligences, nos coeurs sont inutilisés dans le monde d'aujourd'hui, le travail reste de notre droit et de notre âge. Nous créons déjà un monde où la parole de celui qui a connu le plus d'humiliation et subit le plus de honte est écoutée, parce qu'il sait des choses que d'autres ignorent. Notre défi à nous, la jeunesse, est dans cette



2020 - Crédit photo : Gérard Marle

confiance que nos mains sont utiles, que notre savoir est utile, que notre solidarité peut changer le monde.

Gérard Marle

<https://www.joseph-wresinski.org/fr/toutes-les-mains-sont-utiles/>
Semaines sociales de France : ssf-fr.org

Edition

VLC est édité par le Comité Chrétien de Solidarité avec les Chômeurs, association loi 1901 membre du réseau Caritas, Secours catholique. 106 rue du Bac, 75007 Paris.

Rédaction : Directeur de publication : Paul Israël - Gérard Marle, José Dhers, Annie Dreuille, Marie-Christine Brun, Jean-Pierre Pascual, Yvette Martin, Dominique Bourgouin, Michel Bodin, Patrice Bony, Dominique Fontaine, Dominique Redor, Bruno Thomasset.

Impression

ANAISS ESAT 125-131 av. Louis Roche 92230 Gennevilliers

Merci à tous les contributeurs de cette édition

François Soulage, Dominique Quinio, Etienne Grieu, Paul de La Viguerie, Maylis Dugast.



Participez à Vaincre le chômage

Le Comité Chrétien de Solidarité avec les Chômeurs est une association membre de Caritas qui vise à maintenir l'attention de l'opinion publique et des communautés chrétiennes sur les conséquences du chômage. En sensibilisant et luttant contre l'indifférence à travers la parole des personnes qui vivent le chômage, le CCSC invite chacun à agir pour qu'elles puissent retrouver une citoyenneté.

Participez à la lutte contre le chômage à votre niveau et soutenez l'action du CCSC en envoyant vos dons à :

CCSC Vaincre le chômage - 106 rue du Bac - 75007 PARIS

<https://ccscfrance.com>

Madame

Monsieur

Votre nom

Votre prénom

Adresse

E-Mail

Téléphone

Abonnement

Don

Adhésion à l'association : 35 €